

Réunion de comité 16 décembre 2010

Présents: Alain Cauphy, Herve Cornet, David Nisbet, Andy Butterworth, Klaus Hanke, Olivier Barriere, Camille Ruiz Llamas

1. Organisation des entrainements

Pour favoriser l'intégration des nouveaux membres, le comité était en faveur d'assurer, lors de la sortie de lundi, au minimum un départ de groupe à 12h10 pour tout coureur qui veut suivre. Il faudrait un responsable clairement visible avec un brassard ou une chasuble. Andy enverra un Doodle au comité pour commencer une rota, à élargir aux autres membres au bout de quelques semaines.

2. Règlement concernant les dépenses lors des courses et autres événements

David a fait la proposition d'un budget alloué pour payer un verre pour les coureurs du club lors des courses en équipe, avec un responsable nommé pour gérer ce budget. Nick a précisé que la possibilité devrait être ouverte à tous les membres du club dans toutes les courses où le CERN est représenté par une équipe. Il a rappelé qu'une facture est obligatoire.

Olivier suggère de restreindre la liste des courses au Tour du Canton et Cross Inter-Entreprises. David a insisté que la liste d'événements doit être établie à l'avance, pas figé en janvier mais avec la possibilité de rajouter une course si nécessaire.

Décision du comité : Le comité a fixé un budget à 300 CHF par an pour offrir à boire aux membres d'une équipe du club lors de certains événements. La limite par équipe par événement est fixée à 20 CHF. Une liste d'événements approuvés sera établie.

Cette information doit être diffusée à tous les membres, et nous devons leur demander de fournir des suggestions de courses à inclure dans la liste.

3. Règlement concernant les dépenses extraordinaires

Nick a rappelé la situation actuelle : Si pour une dépense, il n'y a pas de décision préalable du comité, il n'y aura pas de paiement.

David a proposé que les dépenses non-prévues puissent être approuvées par le bureau hors comité.

Décision du comité : Les dépenses extraordinaires de moins de 300 CHF peuvent être autorisées par une approbation unanime des trois membres du bureau (président, secrétaire, trésorier). Au-delà de 300 CHF, une dépense extraordinaire doit être approuvée par vote du comité.

Dans tous les cas, un reçu doit être fourni.

Olivier a soulevé la nécessité d'établir un document spécifiant toutes les obligations et devoirs du club (emprunts etc.), qui doit être disponible pour consultation par tous les adhérents.

4. Locaux – règlement intérieur

Suite aux travaux, nous avons maintenant des locaux propres. Olivier propose l'interdiction de laisser les affaires dans les locaux. Des vestiaires ont été installés pour ceux qui veulent, moyennant une location annuelle. David a suggéré une période de moins d'un an pour éviter les vestiaires morts, mais le consensus était que cela serait plus compliqué à gérer.

Nick a soulevé l'objection qu'en cas de non-respect de ce règlement, le club serait obligé d'imposer des sanctions et d'enlever des affaires personnelles, ce qui n'est pas acceptable. D'ailleurs, le club a dû rembourser des articles perdus lors de la rénovation des locaux. David a répondu que le club n'a pas le droit de jeter les affaires, mais les ranger n'est pas interdit.

Le comité était favorable par 7 votes à 1 au principe de l'interdiction de laisser les affaires personnelles dans les locaux.

Décision du comité : Il est désormais interdit de laisser les affaires personnelles dans les locaux. Les vestiaires seront mis à disposition des membres du club, moyennant une location annuelle de 25 CHF, sans caution, à payer obligatoirement par transfert sur le compte bancaire du club. Alain sera responsable de la gestion, y compris la distribution de clés.

5. Tour du Canton – update

David va circuler les dernières nouvelles par e-mail.

6. Divers

Le comité a approuvé l'installation de rideaux et d'un miroir dans les vestiaires femmes.

Camille a soulevé le sujet du paiement pour les travaux des bancs. Il semble qu'un malentendu a mené à une impasse. Camille s'occupe de faire un reçu et d'arranger le paiement avec les personnes concernées.

Les points suivants sont remis à la prochaine réunion:

- Ecrans interactifs (avec Bruno)
- Initiatives entraînement (avec Francisco)

A. Butterworth, 6 janvier 2011